

# Parti Révolutionnaire Communistes

99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [communistes.hebdo@wanadoo.fr](mailto:communistes.hebdo@wanadoo.fr)

E'mail : [communistes2@wanadoo.fr](mailto:communistes2@wanadoo.fr)

27 juin 2018

## CFDT

### *Un syndicat au Service du Patronat*

La Confédération Française et Démocratique du Travail (CFDT) naît les 6 et 7 novembre 1964 d'une scission de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) qui depuis 1920 défendait le christianisme social et la collaboration de classe en France.

Une organisation, un syndicat, un parti politique ne naissent pas par le fruit du hasard. Ils répondent à un moment donné à un besoin, réel ou supposé, de la société.

#### **Pourquoi en 1964 ?**

La décolonisation est terminée. Les deux plus grands empires coloniaux, l'anglais et le français, ont disparu à la suite des luttes des peuples coloniaux pour leur indépendance.

Luttes toujours sanglantes, les puissances coloniales se refusant à perdre leurs colonies qui leurs rapportaient de considérables profits. En France ces luttes reçurent le soutien actif des forces les plus avancées de la classe ouvrière au travers de la CGT et du PCF.

Les USA se trouvent confrontés sur leur propre territoire au refus de la population noire de subir plus longtemps les discriminations raciales, survivances de l'esclavage. Ils se trouvent aussi confrontés dans ce qu'ils considèrent comme leur arrière-cour. A 120 Kilomètres de leurs côtes Cuba se lance dans la construction d'un régime socialiste, sans qu'ils puissent l'en empêcher.

Une fois surmontées les destructions humaines et matérielles de la guerre avec l'Allemagne nazie, l'Union Soviétique reprend sa marche en avant avec une croissance supérieure à tous les pays capitalistes et des avancées scientifiques et technologiques qui se matérialisent par le premier satellite artificiel de la terre, le premier homme dans l'espace.

En France le mécontentement grandit. En février mars 1963, les mineurs ont infligé une sévère défaite au pouvoir. Défaite sociale en obtenant satisfaction de leurs revendications après cinq semaines de grève, défaite politique en refusant la réquisition prononcée par ce pouvoir pour briser leur grève. Cette grève va renforcer un mouvement continu, de plus en plus large de luttes sociales contre la politique du pouvoir au service du capitalisme et qui débouchera sur la grève de mai-juin 1968.

Ces luttes amènent l'unité dans l'action entre la CGT et la CFTC. Des responsables CFTC sentent que le moment est venu de s'en séparer, pour créer une organisation syndicale qui sans oublier ses racines chrétiennes n'y ferait plus référence. C'est la création de la CFDT.

#### **Du socialisme dit autogestionnaire à la coresponsabilité.**

Dans un article du « Monde Diplomatique » le journaliste J.P. Dumay écrit « La CFDT est un objet historique déroutant. Son évolution semble réfléchir le monde qui l'entoure. La caractéristique pour ainsi dire d'un syndicalisme caméléon qui aspire à être moderne et attrayant ».

Dans le préambule des statuts adoptés en 1964 le mot socialisme figure en bonne place mais Sans en préciser le contenu !

C'est pourquoi il est accolé à l'idée d'autogestion, un autre mot qui raisonne bien dans le discours mais sans fondement réel pour changer la réalité. Les sociologues M. Crozier, A. Touraine, P. Rosanvallon mettent en place le fond idéologique de cette idée d'autogestion. Elle doit créer dans les entreprises « des structures démocratiques » pour s'opposer à « la monarchie industrielle et administrative ». Elle doit permettre de « civiliser » l'économie pour « redonner des pouvoirs aux salariés », « revaloriser la négociation » (déjà) comme « pratique démocratique dans le cadre d'une démocratie d'entreprise ». Rien n'est dit sur la propriété de l'entreprise, dans quel cadre économique et social va s'exercer cette autogestion.

Certain(e)s de ses adhérents qui participent en 1974 aux Assises du socialisme, adhèrent au PS. Ils se retrouvent dans une « sensibilité chrétienne de gauche » derrière M. Rocard.

La CFDT accepte le tournant de la « rigueur » en 1983, fournie au gouvernement de Mitterrand le secrétaire de sa fédération des métaux Jacques Chérèque, qui nommé ministre sera le casseur de la sidérurgie française.

Clôture au congrès CFDT de 2014 la discussion sur les statuts qui viennent d'être modifiés, le secrétaire L. Berger se félicite que le syndicat soit revenu à « l'humanisme chrétien ». La boucle est bouclée. C'est le retour à la collaboration de classe qui se manifeste tous les jours et qui sera analysée plus loin.

Le rôle des syndicats d'entreprises est réduit à sa plus simple expression. Rien qui précise les droits du syndicat de base, en particulier sa personnalité civile qui lui permet de signer des accords ou non, d'aller en justice. Par contre les droits des organismes supérieurs (fédération, unions territoriales, confédération) sont soigneusement détaillés.

Deux exemples. Lors des discussions sur l'annualisation du temps de travail, dite loi des 35h, le syndicat CFDT de Michelin à Clermont Ferrand, refuse les propositions de la direction bloquant les exigences patronales. C'est la fédération de la chimie qui signe à sa place.

Dans une entreprise de transport qui présente un plan social les salariés le refusent, décident la grève. Le syndicat CFDT refuse le PSE. Là encore c'est la fédération des transports qui va signer contre l'avis des salariés et du syndicat. La grève est brisée, le PSE mis en place, des salariés licenciés.

La confédération a été deux fois condamnée (2014 et 2015) par la justice pour avoir mis sous tutelle deux de ses syndicats dont les positions ne lui convenaient pas. Celui de la RATP, et le syndicat du commerce parisien.

Pour une confédération qui dans ses statuts se prononce contre « toutes formes d'abus de pouvoir et d'autoritarisme » la contradiction entre les proclamations et la réalité saute au visage.

### **Conséquences de ce positionnement idéologique.**

L. Berger déclare : « L'objectif de l'action syndicale est de changer la société, pas de changer DE société ». Changer la société dans le cadre du système capitaliste, c'est en accepter sa finalité, le profit immédiat et maximum, et pour un syndicat tenter de mettre un peu de baume là où les coups du capitalisme sont les plus douloureux. Les seuls mots qu'elle connaisse sont « partenaires sociaux » « négociation », quel que soit le rapport de force entre les travailleurs, le patronat et le pouvoir politique à son service.

Avec l'acceptation de la destruction des structures collectives mises en place par les luttes, Code du travail, statuts, protection sociale, et leurs remplacements par des droits individuels qui visent à livrer les salariés à « l'entreprise », au patronat.

La liste des mauvais coups auxquels la CFDT s'est livrée contre les salariés depuis des années est impressionnante. De l'acceptation du plan Juppé de casse de la Sécurité sociale en 1995 à l'acceptation de tous les reculs de l'âge de la retraite (même au prix de scissions dans le syndicat), de la loi El Khomri, des ordonnances Macron, rien n'arrête la direction confédérale.

Elle refuse l'action commune décidée par l'ensemble des organisations syndicales des fonctionnaires et cheminots contre la casse des statuts qui ouvrent grandes les portes du secteur public au capitalisme.

En acceptant l'inversion des normes et la primauté des accords d'entreprises sur les conventions collectives et la loi, elle permet au patronat la surexploitation de la classe ouvrière et des travailleurs. Ainsi en 2018, chez Peugeot à Rennes (ex Citroën) les salariés sont privés des maigres augmentations de salaire de chez Peugeot à la suite d'un accord d'entreprise qui bloque les salaires pendant trois ans, accord signé par la CFDT.

Pour rendre le capitalisme plus supportable la CFDT n'est pas avare de proposition. Elle propose la « codécision » dans l'entreprise par la présence d'administrateurs salariés qui avec les autres membres du conseil définiraient les « orientations stratégiques ». C'est sur ce seul point qu'elle critique les ordonnances travail pour ne les avoir pas

inscrites dans les textes à la suite de sa demande. La présence d'administrateurs salariés dans les entreprises de 1000 salariés et plus au nombre de 1 voire 2, donc largement minoritaires, tenus aux secrets des délibérations, en clair des otages silencieux et impuissants ne change en rien les décisions de celle-ci. L'exemple des administrateurs salariés dans les entreprises publiques ou ex publiques en sont les exemples les plus probants. Ceux de la SNCF n'empêcheront pas la casse programmée.

L'intéressement ou la participation aux résultats sont aussi à son programme comme à celui du patronat et du pouvoir. Prime versée au bon vouloir du patronat, non soumises aux cotisations sociales, elles ne peuvent durablement compenser le blocage des salaires qui sont la règle depuis des années

Si la CFDT prétend ne pas prendre part dans le débat politique, tout le monde se souvient qu'au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2017 elle appelle à voter Macron pour dit-elle faire barrage au FN. Cela alors que toutes les positions anti-sociales de Macron étaient parfaitement connues.

L'échec de cette politique de « dialogue social » est patent. Le seul gagnant est le patronat qui voit ses exigences satisfaites les unes après les autres.

**Au moment où la violence du capitalisme, de son pouvoir, contre le monde du travail est à son comble, où les mauvais coups se succèdent tous les jours, l'attitude de la CFDT doit être qualifiée de ce qu'elle est : la trahison volontaire, organisée d'un syndicat au service du capitalisme. Le dire et la combattre n'est pas faire œuvre de division. Au contraire c'est éclairer la réalité. C'est facilité la réalisation de l'unité sur une base de classe en vue d'une action d'ensemble de toutes les victimes de l'exploitation capitalisme.**